

Des vœux de bonne année qui auront marqué les gens du pays

Après les vœux souhaités pour la nouvelle année, les anciens du village se souviennent d'une époque où ses vœux étaient souhaités d'une manière différente par l'église. Une revue qui a marqué les mémoires en souhaitant la bonne année avec des conseils de la vie quotidienne.

A La Rivière-Drugeon et autour de son église Saint-Nicolas, « Bon début d'An » se souhaitait sur tous les tons.

Il est ainsi des bons vœux chargés de résolutions et d'étrennes divines, qui auront marqué les mémoires du village bien au-delà des générations, à tel point que les Anciens du village nous en parlent encore volontiers dans la rue, ou même devant leur épicerie à laquelle ils souhaitent souvent des vœux « de bonne continuation ».

Les vœux de l'église locale

Ces bons vœux sont ceux que formulaient avec un humour un tantinet spirituel les autorités ecclésiastiques locales et que nous avons consultés pour corroborer les dires des Sages du village qui, eux, les voyaient comme « des vœux venus d'en haut ».

On était alors au premier janvier 1952 et un « avertissement » les aidait sous toutes les coutures à ne point perdre le fil de leur existence : « Bon Jour ! Bon An ! Dieu soit cé-



Un temps où les vœux étaient souhaités par l'église sous forme de conseils. Photo Léa Loriol

ans ! Une bonne résolution est comme une aiguille. On la prend facilement, mais le difficile est de la tenir. »

Sous forme conseils

En remontant le temps, quelques recommandations sous la forme de leçon d'anatomie ne tombant surtout pas « dans l'oreille d'un sourd » leur étaient prodiguées. C'était en janvier 1936, année populaire s'il en fut et on ne faisait pas forcément dans la dentelle, mais c'était pour leur bien : « Tu es deux oreilles et une seule bouche. Mais ne t'en plains pas, car tu auras beaucoup à entendre et

tu n'auras que peu à dire. »

In fine, lorsque survint l'an nouveau 1956 resté si glacial dans les annales de la météo, moult conseils conjugaux leur furent dispensés pour l'harmonie des familles : « Vous, vénérables belles-mères, vivez en paix avec vos brus et vos gendres. Vous n'avez pas voulu faire de vos fils des vieux garçons ni de vos demoiselles des vieilles filles. Et vous, charmantes belles-filles, ne soyez pas condescendantes mais simplement raisonnables. Ne soyez donc pas l'étrangère qui, en un Instant, enlève à sa mère son fils bien-aimé. »